

## Questionnaire Extension des lignes Brevibus

La Communauté de Communes du Sud Estuaire mène une réflexion sur l'évolution de son offre de transport Brevibus desservant la commune de Saint-Brevin-les-Pins et s'interroge sur la pertinence d'étendre ce service aux communes frontalières de Saint-Père-en-Retz et Corsept. Ce questionnaire a donc pour objectif de recenser les pratiques actuelles de déplacements des habitants des deux communes et de sonder les attentes et besoins d'une offre de transport collectif pour relier Corsept et Saint-Père-en-Retz à Saint-Brevin-les-Pins.

La complétude de ce sondage est estimée à moins de 5 min et est entièrement anonyme.

### Profil des répondants

**1. Vous êtes :**

- Un homme
- Une femme
- Autre

**2. Votre âge :**

- Moins de 18 ans
- Entre 18 et 30 ans
- Entre 31 et 45 ans
- Entre 46 et 60 ans
- Entre 60 et 75 ans
- Plus de 75 ans

**3. Votre lieu de résidence :**

- Corsept
- Saint-Père-en-Retz

**4. Votre lieu de travail :**

- Corsept
- Saint-Père-en-Retz
- Saint-Viaud
- Frossay
- Saint-Brevin-les-Pins
- Paimboeuf
- Saint-Michel-Chef-Chef
- La Plaine-sur-Mer
- Chauvé
- Pornic
- Chaumes-en-Retz
- Saint-Nazaire
- Donges
- Montoir-de-Bretagne
- Trignac
- Pornichet
- Autre
- Je ne travaille pas

**5. Votre catégorie socioprofessionnelle :**

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activité professionnelle
- Etudiants

## Vos habitudes de déplacement

6. Quel mode de déplacement utilisez-vous principalement au quotidien ? (1 seule réponse possible)

- La voiture individuelle
- Le covoiturage
- Les transports en commun
- Le vélo
- La marche
- Un deux-roues motorisé
- Autre

7. Pourquoi choisir ce mode de transport pour vos trajets du quotidien ? (3 réponses maximum)

- Je n'ai pas de véhicule personnel
- Je n'ai pas le permis de conduire
- Il est fiable et ponctuel
- Il est économique
- Par habitude
- Il est rapide
- Il est écologique
- Il me permet d'être autonome
- Il est sécurisant
- Il répond à mes contraintes personnelles (famille, activités)
- Il est bon pour ma santé
- Autre

8. Avez-vous déjà utilisé l'une des lignes de transport en commun ALEOP (301 – 316) ou le service de transport à la demande ALEOP pour vous rendre à Saint-Brevin-les-Pins ?

- Oui
- Non

**9. Si oui, pour quel(s) motif(s) ? (3 réponses maximum)**

- Pour aller au travail
- Pour faire des courses
- Pour pratiquer une activité de loisirs / sports
- Pour rendre visite à un proche
- Pour des raisons de santé
- Autre

**10. Si oui, pourquoi avoir choisi ce mode de transport ? (3 réponses maximum)**

- Je n'ai pas de véhicule personnel
- Je n'ai pas le permis de conduire
- Il est fiable et ponctuel
- Il est économique
- Par habitude
- Il est rapide
- Il est écologique
- Il me permet d'être autonome
- Il est sécurisant
- Autre

**11. Si non, pour quelle(s) raison(s) ? (3 réponses maximum)**

- Les horaires de passage sont inadaptés (aller et retour)
- L'offre de transport est insuffisante
- La fiabilité des transports (retard, grève...)
- Le temps de trajet est trop long
- L'emplacement des arrêts ne me convient pas
- C'est trop cher
- Autre

12. Au départ de votre commune de résidence, seriez-vous prêt(e) à emprunter une ligne de transport du Brevibus pour vous rendre à Saint-Brevin-les-Pins ?

Oui

Non

13. Si oui, pour quel(s) motif(s) ? (3 réponses maximum)

Pour aller au travail

Pour faire des courses

Pour pratiquer une activité de loisirs / sports

Pour rendre visite à un proche

Pour des raisons de santé

Autre

14. Si oui, à quelle fréquence ?

Tous les jours

Plusieurs fois par semaine

Plusieurs fois par mois

Plusieurs fois dans l'année

15. Parmi ces critères, lesquels pourraient vous inciter à emprunter le Brevibus pour vous rendre à Saint-Brevin-les-Pins ? (3 réponses maximum)

La fiabilité et la ponctualité

La simplicité d'utilisation

Un ticket abordable

La rapidité

Une fréquence de passage régulière

La desserte des principaux hameaux et du centre-bourg

Je ne suis pas intéressé.e

Autre

16. Selon vous, lequel de ces transports collectifs est le plus adapté à vos besoins de déplacement vers Saint-Brevin-les-Pins ? (1 réponse maximum)

Le Brevibus (dans l'hypothèse d'un service au départ et à destination de votre commune et à raison de 2 A/R par jour)

Les lignes régulières ALEOP (**ligne 316** : 14 A/R entre Corsept et Saint-Brevin par jour & **ligne 301** : 4 A/R entre Saint-Père-en-Retz et Saint-Brevin-les-Pins de juillet à août uniquement)

Le transport à la demande ALEOP (Service de transport sur réservation fonctionnant à la demande du lundi au vendredi de 7h à 19h)

Aucun des trois

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire. La commune fera un retour prochainement pour vous avvertir des résultats.

Contact : [mobilite@cc-sudestuaire.fr](mailto:mobilite@cc-sudestuaire.fr)